

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 19907 du 5 août 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1413584S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 32889 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325221S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2014 :

Cazelle, Jean-Philippe Nigend : 158 630 Numéro de livret de solde : 8 016 114

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2014 :

Prunier, Adrien Nigend : 220 515 Numéro de livret de solde : 8 072 749

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 août 2014.

*Le colonel, commandant par suppléance
la garde républicaine,
P. PEYRAMAURE*